



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mouvements séparatistes

Question écrite n° 58285

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'implication de services étrangers dans des mouvements séparatistes clandestins en France. En effet, selon certaines informations, les mêmes services secrets de pays occidentaux qui ont organisé l'UCK en préalable aux bombardements de la République fédérale de Yougoslavie par les forces de l'OTAN soutiendraient des mouvements indépendantistes corses et bretons. En outre, ils auraient oeuvré pour créer les conditions du processus dit de Matignon. Si ces informations étaient confirmées, cette instrumentalisation des mouvements autonomistes par des services étrangers révélerait une inquiétante manoeuvre de déstabilisation de nos institutions, matérialisée par les négociations en cours visant à détruire l'indivisibilité de la République. Il lui demande en conséquence s'il a eu connaissance d'une quelconque implication d'agents étrangers dans des mouvements terroristes agissant sur le territoire français.

Texte de la réponse

Aucun élément d'information ne permet de confirmer l'assertion évoquée par l'honorable parlementaire selon laquelle les services étrangers seraient impliqués dans des mouvements séparatistes clandestins en France.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58285

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1204

Réponse publiée le : 23 avril 2001, page 2482